



CONDUCTEUR ACCOMPAGNATEUR EN TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE PMR-UFR

PRESENTATION

Public et prérequis

Tout conducteur, titulaire du permis B

Durée

14h sur 2 jours

Tarif

350.00 € soit 25€/h

Principaux contenus

- Découverte et prise en compte des différents types de handicap liés à la mobilité
- Développement de bonnes pratiques de communication en situation de conduite face aux personnes en situation de handicap
- Acquisition des techniques de base à la prise en charge des personnes à mobilité réduite (matériels et équipements spécifiques en particulier fauteuils roulants : gestes et postures à adopter)

Modalité de la formation

En présentiel

Méthode

- Alternance d'exposés théoriques et exercices pratiques
- Retour d'expérience et écoute active échanges débats
- Mises en situation lors de cas concret
- Démonstration commentée justifiée, démonstration en temps réel

Documents administratifs remis

- Délivrance de l'attestation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation
- Certificat de réalisation

Objectifs généraux

Être capable de prendre en charge des personnes à mobilité réduite, notamment les usagers en fauteuil roulant en toute sécurité et dans le respect des exigences de l'accord de branche du 7 juillet 2009.

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques,
 - Présentation diaporamas,
 - Cas pratiques sur véhicule adapté
- Exposés, avec vidéo projecteur, discussions, travaux de groupe, fauteuil roulant, véhicule PMR avec rampe.*

Evaluation des acquis

- Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluations spécifiques)
- Rendu des résultats d'évaluation
- Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires
- Conclusion
- Signature des documents administratifs

Validation

- Délivrance de l'attestation de formation
- Sans niveau spécifique
- Codes RNCP/RS : Non inscrit
- Codes Certif info : Non éligible

Agrément

- NDA 119 304 773 93
- Agréé préfecture sous le n° T 21 093 005 0

PROGRAMME DETAILLE JOUR 1

Module N°1	OBJECTIF	DUREE
Identifier les objectifs et étapes de la formation		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérification du respect des prérequis ✓ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ✓ Présentation de la formation ✓ Modalités pratiques 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia	
Présentation de l'accord de branche du 7 juillet 2009		1 h 30
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et conditions d'exercice de l'activité de conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite : ✓ Missions du conducteur accompagnateur ✓ Présentation des différents acteurs (conducteur, référent, accompagnateur le cas échéant) ✓ Présentation de la feuille de liaison 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia	
Identifier les différents types de handicaps		2 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition du handicap ✓ Présentation des différents types de handicap : <ul style="list-style-type: none"> - Handicaps sensoriels - Handicaps moteurs - Handicaps mentaux - Handicaps psychiques - Handicaps cognitifs - Les maladies invalidantes 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia	

Module N°2	OBJECTIF	DUREE
Accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées		2 h 00
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en évidence des moments critiques où il est nécessaire d'appeler le référent ✓ Personnalisation de la relation avec les différents publics ✓ Communication verbale : voix, clarté, formulation, distance et respect des personnes ✓ Communication non verbale : gestuelle, attitude, regard ✓ Les situations de crises : les signes avant-coureurs (malaise, agitation, opposition passive, verbale, physique), rôle du référent 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia	

Module N°3	OBJECTIF	DUREE
	Présentation de l'arrêté concernant le classement des véhicules M1	1 h 30
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Champs d'application ✓ Définitions ✓ Attestation d'aménagement ✓ Principes et prescriptions techniques ✓ Règles d'exploitation 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia

PROGRAMME DETAILLE JOUR 2

Module N°4	OBJECTIF	DUREE
	Prendre en charge la clientèle transportée	1 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation des principaux matériels et équipements <ul style="list-style-type: none"> - Fauteuil roulant - Rampe d'accès - Plateforme élévatrice - Dispositifs d'arrimage 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia
	Gestes et postures	5h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partie théorique <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du public transporté - Notions d'anatomie - Ergonomie - Principes de sécurité physique - Principes d'économie d'effort ✓ Mise en pratique <ul style="list-style-type: none"> - Manipulation du matériel - Entraînement aux gestes types - Aide au déplacement de la personne - Aide à l'installation dans le véhicule - Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil dans un véhicule TPMR 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia Fauteuil roulant Plateforme d'arrimage Sangles d'arrimage Véhicule TPMR
	Evaluer les acquis du stage	1 h 00
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation finale des connaissances acquises ✓ Bilan de la formation ✓ Synthèse du stage ✓ Evaluation de satisfaction de la formation 	MOYENS Salle équipée d'un ensemble multimédia